



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMITÉ FINANCIER

Cent quatre-vingt-dix-huitième session

Rome, 6-10 novembre 2023

Situation financière de l'Organisation

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:

M. Aiman Hija
Directeur et Trésorier, Division des finances
Tél.: +39 06570 54676
Courriel: Aiman.Hija@fao.org

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

RÉSUMÉ

- Le présent document fournit de nouvelles informations au Comité financier sur la situation financière de l'Organisation au 30 juin 2023.
- Situation de trésorerie du Programme ordinaire – Au 30 juin 2023, le solde des liquidités, des quasi-liquidités et des placements à court terme du Programme ordinaire s'élevait à 495,7 millions d'USD (391,8 millions d'USD au 31 décembre 2022).
- Obligations liées au personnel – Au 30 juin 2023, les obligations contractées au titre des quatre plans en faveur du personnel étaient de 1 013,0 millions d'USD au total, dont 435,3 millions d'USD non provisionnés (370,5 millions pour l'Assurance maladie après cessation de service et 64,8 millions pour le Fonds des indemnités de départ). Le sous-financement des obligations contractées au titre de l'Assurance-maladie après cessation de service (AMACS) continue de contribuer lourdement au déficit structurel du Fonds général.
- Placements disponibles à la vente – La valeur des placements à long terme au 30 juin 2023 était de 577,8 millions d'USD (534,1 millions d'USD au 31 décembre 2022). Cette hausse de 43,7 millions d'USD découlait d'une augmentation de la valeur des revenus fixes et des titres à échéance non déterminée.
- Déficit du Fonds général et des fonds apparentés – Le déficit du Fonds général a diminué (il est passé de 929,1 millions d'USD au 31 décembre 2022 à 616,1 millions d'USD au 30 juin 2023), ce qui tient principalement au fait que les contributions ordinaires des États membres ont été intégralement comptabilisées à titre de recettes, contre seulement six mois de dépenses à ce jour.

INDICATIONS QUE LE COMITÉ FINANCIER EST INVITÉ À DONNER

- Le Comité est invité à prendre note de la situation financière de l'Organisation au 30 juin 2023 et à donner les indications qu'il jugera utiles.

Projet d'avis

Le Comité:

- **a noté que, compte tenu du montant des liquidités du Programme ordinaire, tel que ce montant apparaît dans les données les plus récentes, et des prévisions concernant l'échelonnement des versements des États membres, la trésorerie de l'Organisation devrait être suffisante pour faire face aux besoins opérationnels jusqu'au 31 décembre 2023;**
- **sachant que la santé financière de l'Organisation était tributaire du versement en temps voulu des contributions mises en recouvrement, a invité instamment les États membres à régler ponctuellement et intégralement leurs contributions ordinaires;**
- **a noté que le déficit global tenait principalement aux obligations non financées relatives au personnel;**
- **a pris note des renseignements fournis sur les taux d'approbation et les taux de dépenses du Programme de coopération technique (PCT) et a souligné qu'il fallait maintenir les dépenses à un niveau qui permette d'utiliser intégralement les crédits ouverts au titre du PCT, tels qu'approuvés par la Conférence.**

Introduction et sommaire

1. La mise à jour du rapport sur la situation financière de l'Organisation récapitule les résultats non vérifiés pour la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2023. Le présent rapport est structuré comme suit:

- Résultats financiers de la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2023:
 - i) État de l'actif, du passif, des réserves et des soldes des fonds au 30 juin 2023, présenté par source de financement, et rappel des soldes au 31 décembre 2022 aux fins de comparaison – Tableau 1
 - ii) État des recettes et dépenses et variations des réserves et des soldes des fonds pour la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2023, présenté par source de financement, et rappel des soldes de la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2021 aux fins de comparaison – Tableau 2.
- Observations succinctes sur les résultats financiers pour la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2022.
- Prévision de trésorerie pour 2023, jusqu'au 31 décembre.

Tableau 1

ÉTAT DE L'ACTIF, DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS
au 30 juin 2023

(en milliers d'USD)	Fonds		Montants non vérifiés	Montants vérifiés
	Fonds général et fonds apparentés	Fonds fiduciaires et PNUD	vendredi 30 juin 2023	31 décembre 2022
ACTIFS				
Liquidités et quasi-liquidités	495 669	741 768	1 237 437	1 795 103
Placements détenus à des fins de transaction	-	1 542 422	1 542 422	778 505
Contributions à recevoir des membres et du PNUD	323 718	13 341	337 059	198 351
À déduire: Provision pour retard des contributions	(60 320)	(11 348)	(71 668)	(70 053)
Sommes à recevoir	39 663	4 755	44 418	48 521
Placements disponibles à la vente	577 783	-	577 783	534 130
TOTAL DES ACTIFS	1 376 513	2 290 938	3 667 451	3 284 557
PASSIF				
Contributions reçues à l'avance	-	1 711 014	1 711 014	1 674 955
Dépenses non réglées	52 490	545 672	598 162	605 095
Comptes fournisseurs	82 022	-	82 022	89 979
Recettes constatées d'avance	126 838	-	126 838	97 323
Plans en faveur du personnel	1 013 035	-	1 013 035	992 690
TOTAL DU PASSIF	1 274 385	2 256 686	3 531 071	3 460 042
RÉSERVES ET SOLDES DES FONDS				
Fonds de roulement	25 745	-	25 745	25 745
Compte de réserve spécial	42 055	-	42 055	39 270
Compte des dépenses d'équipement	56 424	-	56 424	54 619
Compte des dépenses de sécurité	23 146	-	23 146	23 806
Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement	-	34 252	34 252	13 545
Plus-values / (Moins-values) latentes sur les placements	1 269	-	1 269	27 077
(Gains) / Pertes actuariel(le)s	569 583	-	569 583	569 583
Solde des fonds (déficit) en fin de période	(616 094)	-	(616 094)	(929 130)
TOTAL DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS	102 128	34 252	136 380	(175 485)
TOTAL DU PASSIF, DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS	1 376 513	2 290 938	3 667 451	3 284 557

Tableau 2

ÉTAT DES RECETTES ET DÉPENSES ET VARIATIONS DES RÉSERVES ET DES SOLDES DES FONDS
pour la période de 18 mois arrétée au 30 juin 2023

(en milliers d'USD)

	Fonds		Total	
	Fonds général et fonds apparentés	Fonds fiduciaires et PNUD	30 juin 2023	30 juin 2021
RECETTES:				
Contribution des États membres	955 655	-	955 655	982 437
Contributions volontaires	140 958	2 048 667	2 189 625	1 587 628
Fonds reçus au titre d'arrangements interorganisations	195	2 824	3 019	836
Activités financées conjointement	30 617	-	30 617	31 490
Recettes accessoires	71 620	22 660	94 280	27 026
Rendement des placements – long terme	52 508	-	52 508	24 840
Autres recettes accessoires nettes	30 593	-	30 593	20 025
(Pertès) / Gains de change	798	-	798	7 222
TOTAL DES RECETTES	1 282 944	2 074 151	3 357 095	2 681 504
DÉPENSES:				
Programme ordinaire	835 756	-	835 756	797 009
Projets	-	2 051 491	2 051 491	1 474 730
TOTAL DES DÉPENSES	835 756	2 051 491	2 887 247	2 271 739
EXCÉDENTS DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	447 188	22 660	469 848	409 765
(Pertès) / Gains actuariel(e)s	5 603	-	5 603	531
Intérêts débiteurs liés aux obligations relatives au personnel	(54 431)	-	(54 431)	(41 834)
Provision pour contributions à recevoir et autres actifs	(3 448)	-	(3 448)	(20 923)
Recettes constatées d'avance	(36 717)	-	(36 717)	(48 193)
Variation nette du compte des dépenses d'équipement	(2 711)	-	(2 711)	(8 264)
Variation nette du compte des dépenses de sécurité	3 078	-	3 078	3 203
EXCÉDENT / (DÉFICIT) NET DES RECETTES SUR LES DÉPENSES	358 562	22 660	381 222	294 285
Virement d'intérêts sur les comptes de donateurs	-	(22 660)	(22 660)	(8 101)
Virements nets des / (vers les) réserves Compte de réserve spécial	(6 921)	-	(6 921)	(3 164)
Solde des fonds en début d'exercice tel que déclaré précéder	(967 735)	-	(967 735)	(937 589)
SOLDE DES FONDS EN FIN D'EXERCICE	(616 094)	-	(616 094)	(654 569)

Observations succinctes sur les résultats financiers pour la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2023

Situation de trésorerie et contributions non acquittées

2. La trésorerie de l'Organisation (Fonds général), qui comprend les équivalents de trésorerie, s'élevait à 495,7 millions d'USD au 30 juin 2023, contre 391,8 millions au 31 décembre 2022.

Placements détenus à des fins de transaction

3. La valeur des placements détenus à des fins de transaction, au 30 juin 2023, était de 1 542,4 millions d'USD. En y ajoutant les dépôts à terme et les liquidités, soit 1 107,0 millions d'USD (présentés dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie), on atteignait un montant total de 2 649,4 millions d'USD (2 415,1 millions d'USD au 31 décembre 2022), qui représentait essentiellement les soldes non dépensés sur des projets financés par des fonds fiduciaires.

4. Compte tenu de la hausse des taux d'intérêt aux États-Unis d'Amérique, la stratégie prudente de la FAO, qui mise sur des investissements à faible risque, a produit un rendement de 2,26 pour cent sur la période de six mois arrêtée au mois de juin 2023. Ce rendement est cependant demeuré supérieur de 15 points de base à la valeur moyenne pondérée de l'indice de référence, qui était de 2,11 pour cent.

Placements disponibles à la vente

5. Les portefeuilles de placements disponibles à la vente représentent la part des placements mise en réserve pour financer les plans en faveur du personnel. Leur valeur a augmenté, passant de 534,1 millions d'USD au 31 décembre 2022 à 577,8 millions d'USD au 30 juin 2023.

6. Le rendement des portefeuilles de placements détenus à des fins de placements disponibles au 30 juin 2023 était de 8,27 pour cent, contre un rendement de référence de 7,86 pour cent, c'est-à-dire supérieur de 41 points de base à l'indice de référence combiné.

7. La valeur du portefeuille de placements à long terme a augmenté grâce aux bonnes performances des marchés d'actions, en particulier les marchés développés, et à une dynamique plutôt positive du taux de change EUR-USD.

Plans en faveur du personnel

8. La FAO dispose de quatre plans (les «plans») prévoyant des prestations en faveur du personnel, soit à la cessation de service, soit en cas de maladie ou d'accident du travail. Ces plans sont les suivants:

- Assurance-maladie après cessation de service (AMACS)
- Régime des indemnités pour cessation de service (RICS)
- Fonds de réserve du plan d'indemnisation du personnel (FRPI)
- Fonds des indemnités de départ (FID)

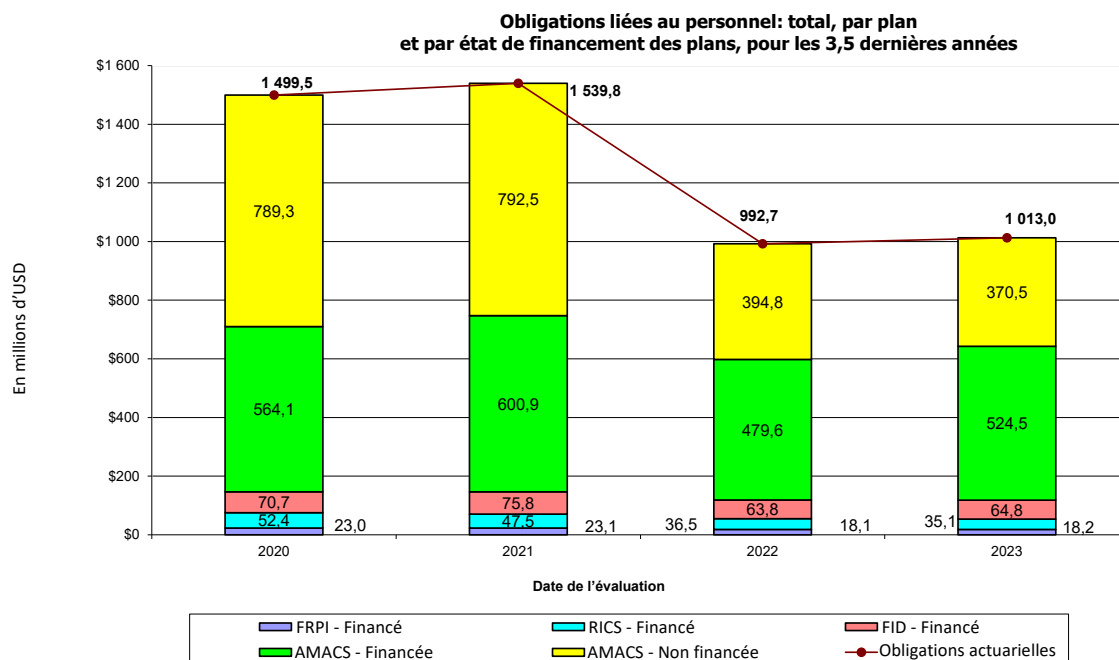
9. Les résultats de la dernière évaluation actuarielle en date, arrêtée au 31 décembre 2022, et les besoins et préoccupations en matière de financement qui en découlent ont été présentés au Comité financier, à sa 195^e session, dans le document intitulé *Évaluation actuarielle des obligations relatives au personnel – 2022* (FC 195/4).

10. Le total des obligations contractées au titre de ces plans au 30 juin 2023 représentait 1 013,0 millions d'USD, soit une augmentation de 20,3 millions d'USD par rapport au solde de 992,7 millions d'USD constaté au 31 décembre 2022.

11. Au 30 juin 2023, les obligations non financées au titre des plans en faveur du personnel s'élevaient à 435,3 millions d'USD et se répartissaient comme suit: 370,5 millions d'USD pour l'Assurance-maladie après cessation de service et 64,8 millions d'USD pour le Fonds des indemnités

de départ. Le tableau 3 décompose le montant total des obligations actuarielles, par plan et par situation de financement.

Tableau 3



Solde du Fonds général et des fonds apparentés

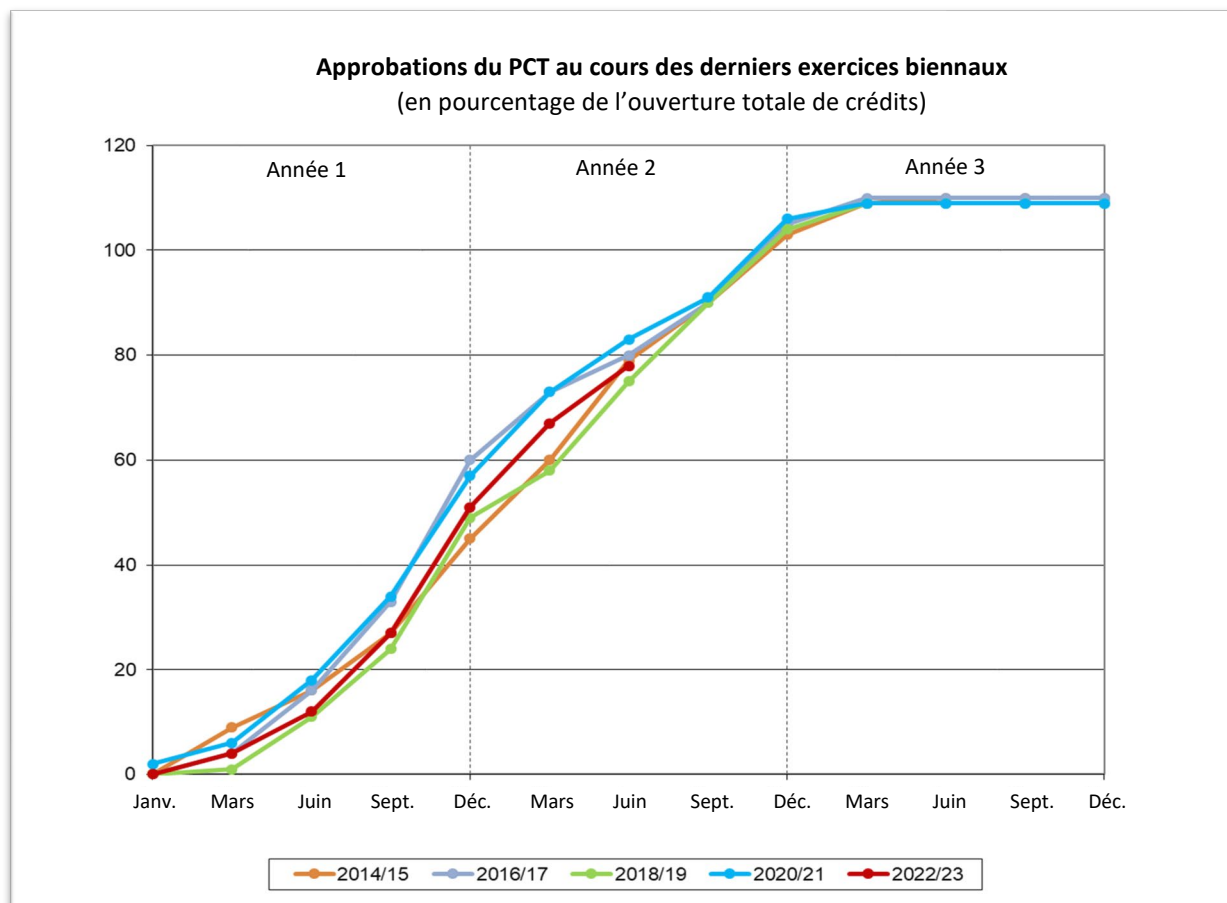
12. Au 30 juin 2023, le déficit était de 616,1 millions d'USD, contre 929,1 millions d'USD au 31 décembre 2022 et 654,6 millions d'USD au 30 juin 2021, période de comparaison pour l'exercice biennal 2020-2021.

13. La réduction de 313,0 millions d'USD du déficit du Fonds général entre le 31 décembre 2022 et le 30 juin 2023 s'explique par la prise en compte des recettes provenant d'une année complète de contributions au budget ordinaire versées par les États membres, contre six mois seulement de dépenses à la date considérée. Par conséquent, le déficit se creusera au fil de l'année et devrait atteindre, en fin d'année, un niveau légèrement supérieur à celui du déficit enregistré au 31 décembre 2022. Comme les années précédentes, les dépenses non inscrites au budget qui concernent les obligations relatives au personnel demeurent la principale cause du déficit du Fonds général.

Mise en œuvre du PCT

14. Comme le montre le tableau 4, les fonds approuvés pour le PCT par rapport aux crédits ouverts pour 2022-2023 suivent le même schéma qu'aux exercices biennaux précédents. Aucun problème particulier concernant les fonds approuvés n'a été observé.

Tableau 4



15. Au 30 juin 2023, des projets dont la valeur totale était de 148,1 millions d'USD avaient été approuvés sur l'ouverture de crédits nette pour 2020-2021, qui s'élève à 135,8 millions d'USD. Le dépassement de 9 pour cent vise à garantir l'utilisation intégrale de la dotation au 31 décembre 2023, sachant que le taux moyen des dépenses liées aux projets du PCT est inférieur à 100 pour cent des budgets approuvés.

16. Au 30 juin 2023, des projets du PCT dont la valeur totale était de 105,8 millions d'USD avaient été approuvés au titre de l'ouverture de crédits nette de 135,8 millions d'USD pour 2022-2023, ce qui correspond à un taux d'approbation de 77,9 pour cent. On devrait atteindre un taux d'approbation de 100 pour cent d'ici à la fin 2023.

17. Les tableaux 5 et 6 présentent les données sur l'approbation ventilées par région au 30 juin 2023. Un taux d'approbation de 100 pour cent est dépassé dans toutes les régions par rapport aux crédits ouverts pour 2020-2021. Les fonds alloués au siège qu'il n'a pas été nécessaire de mobiliser au titre de la composante interrégionale ont été utilisés au titre de la composante relative aux situations d'urgence. Les fonds approuvés par rapport aux crédits ouverts pour 2022-2023 se situent dans des fourchettes comparables à celles que l'on observe habituellement à la fin du premier semestre de la seconde année d'un exercice biennal.

Tableau 5 – Approbations du PCT imputées sur les crédits ouverts pour 2020-2021 (au 30 juin 2023)

Région	Crédits alloués	Approbations	Approbations/ crédits alloués
Aide au développement			
Afrique	44 280 717	48 790 000	110,20 %
Asie	27 162 765	29 169 000	107,40 %
Europe	11 070 179	12 242 000	110,60 %
Projets interrégionaux	4 050 066	1 000 000	24,70 %
Amérique latine	19 926 323	22 038 000	110,60 %
Proche-Orient	9 058 611	9 990 984	110,30 %
Sous-total	115 548 661	123 229 984	106,70 %
Assistance d'urgence			
Afrique		9 712 000	
Asie		6 800 000	
Europe		2 050 000	
Projets interrégionaux		-	
Amérique latine		4 300 000	
Proche-Orient		2 008 000	
Sous-total	20 250 328	24 870 000	122,80 %
Total général	135 798 989	148 099 984	109,10 %

Tableau 6 – Approbations du PCT imputées sur les crédits ouverts pour 2022-2023 (au 30 juin 2023)

Région	Crédits alloués	Approbation	Approbations/ crédits alloués
Aide au développement			
Afrique	44 280 717	34 069 000	76,90 %
Asie	27 162 765	20 619 000	75,90 %
Europe	11 070 179	7 541 000	68,10 %
Projets interrégionaux	4 050 066	640 000	15,80 %
Amérique latine	19 926 323	18 469 000	92,70 %
Proche-Orient	9 058 611	7 059 000	77,90 %
Sous-total	115 548 661	88 397 000	76,50 %
Assistance d'urgence			
Afrique		7 400 000	
Asie		2 650 000	
Europe		2 100 000	
Projets interrégionaux		-	
Amérique latine		3 450 000	
Proche-Orient		1 800 000	
Sous-total	20 250 328	17 400 000	85,90 %
Total général	135 798 989	105 797 000	77,90 %

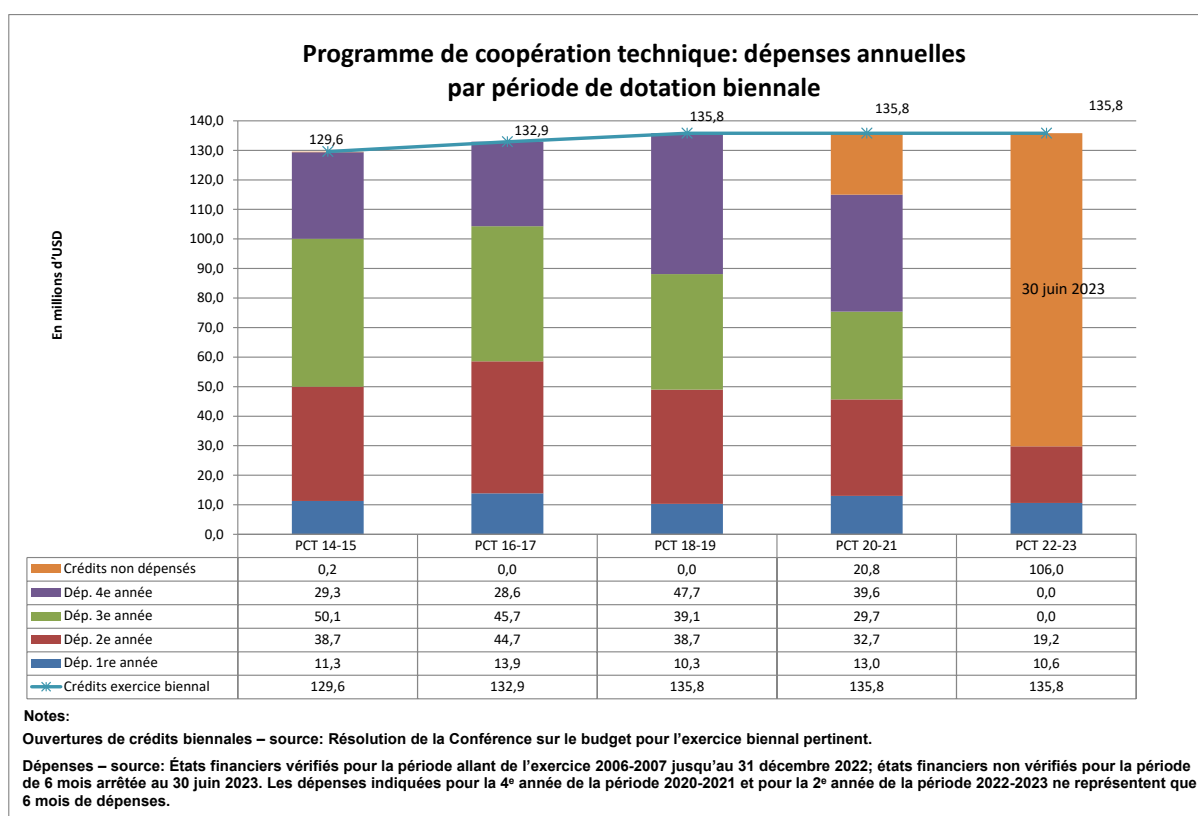
18. Le tableau 7 présente l'évolution historique des dépenses du PCT aux fins de comparaison avec l'état des dépenses des exercices biennaux 2020-2021 et 2022-2023, qui a été arrêté au 30 juin 2022. Le paragraphe 3 de l'article IV du Règlement financier de l'Organisation indique que «les crédits votés par la Conférence pour le Programme de coopération technique ainsi que tous fonds transférés au Programme de coopération technique au titre de l'article 4.5 b du Règlement financier couvriront les dépenses pendant l'exercice financier suivant celui au cours duquel lesdits fonds ont été votés ou transférés». Les dépenses du PCT sont ainsi réparties sur quatre ans.

19. Les flux de dépenses sont étroitement liés à la période à laquelle ont lieu les approbations (voir le tableau 4 ci-dessus), notamment en ce qui concerne les projets d'intervention d'urgence, qui comprennent généralement des composantes d'achat importantes donnant lieu à des pics de dépenses au cours de certaines années. Par conséquent, les variations observées dans les taux d'exécution mensuels moyens d'une année donnée ne sont pas nécessairement liées à un problème d'exécution particulier. Toutefois, les dépenses mensuelles moyennes cumulées au titre du PCT pour la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2023 s'élevaient à 5,5 millions d'USD, soit un bon résultat par rapport aux dépenses mensuelles moyennes cumulées au titre du PCT pour l'année terminée le 31 décembre 2022 et par rapport aux dépenses mensuelles moyennes enregistrées pour période équivalente de 18 mois arrêtée au 30 juin 2021 lors de l'exercice biennal précédent, dépenses qui s'élevaient dans les deux cas à 5,0 millions d'USD.

20. Les soldes non dépensés sur les crédits ouverts pour l'exercice biennal 2020-2021 atteignaient 20,8 millions d'USD au 30 juin 2023, ce qui représentait 23,1 pour cent du montant reporté au 31 décembre 2022 sur l'exercice biennal 2022-2023, lequel était de 90,1 millions d'USD. À ce stade, on s'attend à ce que la dotation soit intégralement utilisée d'ici la fin de 2023.

21. Au 30 juin 2023, les montants non dépensés sur les crédits ouverts au titre de l'exercice 2022-2023 s'élevaient à 106,0 millions d'USD (contre 106,7 millions d'USD disponibles sur les crédits ouverts pour l'exercice 2020-2021, au 30 juin 2021). Ce montant pourra être utilisé jusqu'au 31 décembre 2025.

Tableau 7



Pertes de change

22. Au cours de la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2023, l'Organisation a enregistré une perte de change nette de 0,8 million d'USD, dont:

- 6,1 millions d'USD de pertes nettes liées aux conversions euros-dollars¹ (hors liquide);
- 6,9 millions d'USD de gains de change nets effectivement enregistrés par l'Organisation et transférés vers le Compte de réserve spécial.

Contributions volontaires

23. La catégorie «Fonds fiduciaires et fonds du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)» comprend les activités mises en œuvre au moyen de projets et financées par des contributions volontaires, y compris celles du PNUD.

24. Les contributions reçues à l'avance et destinées aux fonds fiduciaires et au fonds du PNUD s'élevaient à 1 711,0 millions d'USD au 30 juin 2023, contre 1 633,1 millions d'USD au 31 décembre 2022. Ces montants représentent la part des contributions volontaires reçues de divers donateurs qui n'a pas encore été utilisée pour la mise en œuvre des projets auxquels elles sont destinées.

25. Le tableau 8 présente une analyse des contributions aux fonds fiduciaires reçues² des donateurs au cours de la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2023. Ce tableau donne la liste des 25 principaux bailleurs pour la période considérée et le classement pour une période équivalente lors de l'exercice biennal précédent, aux fins de comparaison.

¹ Les écarts de change se produisent au moment de la réception des contributions mises en recouvrement et lors de la conversion du solde des contributions en fin d'exercice.

² Aux fins de l'exécution de ses activités, la FAO a également mis en place un système complet de suivi de l'approbation des contributions volontaires, enregistrées au moment où les fonds fiduciaires sont approuvés par les partenaires fournisseurs de ressources et sont devenus opérationnels. Généralement, à ce moment, seule une partie des fonds a été reçue par la FAO. Ce modèle échelonné de réception des sommes destinées aux fonds fiduciaires explique la différence entre les chiffres correspondant aux «contributions reçues» dans le présent document et les chiffres des «contributions approuvées» publiés ailleurs.

Tableau 8 – Analyse des contributions volontaires reçues

Période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2023	milliers d'USD	Période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2021	milliers d'USD
(1) États-Unis d'Amérique	414 718	(1) Union européenne	302 045
(2) Union européenne	284 604	(2) États-Unis d'Amérique	258 250
(3) Banque mondiale	177 030	(3) Allemagne	102 574
(4) Fonds pour l'environnement mondial	172 942	(4) Fonds vert pour le climat (FVC)	95 876
(5) Fonds vert pour le climat (FVC)	146 260	(5) Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	95 794
(6) Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA)	125 489	(6) Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA)	95 126
(7) Norvège	98 084	(7) Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	67 409
(8) Japon	88 831	(8) Suède	60 339
(9) Allemagne	79 868	(9) Fonds fiduciaire conjoint administré par le PNUD	49 454
(10) Fonds fiduciaire conjoint administré par le PNUD	73 223	(10) Norvège	47 735
(11) Soudan du Sud	69 890	(11) Canada	44 591
(12) Banque asiatique de développement	65 000	(12) Japon	37 578
(13) Canada	58 819	(13) Italie	33 433
(14) Suède	55 541	(14) Pays-Bas	30 935
(15) Pays-Bas	43 250	(15) Fonds d'affectation spéciale administré par le Programme alimentaire mondial	26 539
(16) Chine	32 091	(16) Corée (République de)	26 369
(17) Italie	29 869	(17) Arabie Saoudite	21 611
(18) Arabie saoudite	28 755	(18) Belgique	19 644
(19) Somalie	23 462	(19) Banque mondiale	19 159
(20) Corée (République de)	23 386	(20) Programme de développement mondial de la Fondation Bill et Melinda Gates	16 392
(21) République démocratique du Congo	22 497	(21) Suisse	15 683
(22) Royaume-Uni	20 060	(22) Fonds pour la consolidation de la paix	15 258
(23) République centrafricaine	16 476	(23) Danemark	14 982
(24) Fonds pour la consolidation de la paix	15 755	(24) Colombie	13 973
(25) France	15 256	(25) France	12 676
25 principaux donateurs	2 181 158	25 principaux donateurs	1 523 426
Autres donateurs	324 247	Autres donateurs	226 310
Total	2 505 405	Total	1 749 736

26. La hausse du montant des fonds reçus au cours de la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2023 par rapport à celui de la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2021 s'explique par la forte hausse générale des contributions volontaires mobilisées par la FAO, notamment pour ses programmes d'urgence, ainsi que par les nouvelles collaborations de grande envergure établies avec des institutions financières internationales; le montant indiqué comprend également les contributions versées par ces bailleurs de fonds aux projets et programmes multidonateurs, dont une analyse détaillée est présentée ci-dessous dans le tableau 9.

Tableau 9 – Analyse des contributions volontaires reçues en faveur de projets et de programmes multidonateurs

Période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2023	en milliers d'USD	Période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2021	en milliers d'USD
(1) Norvège	36 714	(1) Norvège	15 594
(2) Union européenne	12 275	(2) Suède	12 518
(3) Suède	10 140	(3) Union européenne	9 773
(4) Danemark	8 317	(4) Belgique	8 037
(5) Allemagne	8 112	(5) Italie	5 173
(6) Italie	5 952	(6) France	4 833
(7) Suisse	4 061	(7) Nouvelle-Zélande	3 604
(8) Belgique	4 018	(8) Pays-Bas	3 117
(9) Canada	3 749	(9) Allemagne	2 812
(10) Autriche	3 025	(10) Chine	2 779
10 principaux donateurs	96 363	10 principaux donateurs	68 241
Autres donateurs	28 612	Autres donateurs	31 681
Total	124 975	Total	99 923

27. Les recettes correspondant à des contributions volontaires indiquées dans le tableau 2 sont comptabilisées proportionnellement au degré d'achèvement des activités de projet, mesuré sur la base des dépenses. Pour la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2023, les recettes comptabilisées au titre des projets des fonds fiduciaires et du PNUD s'élevaient à 2 048,7 millions d'USD, contre 1 473,9 millions pour la période de 18 mois arrêtée au 30 juin 2021.

Prévision de trésorerie pour 2023 (Programme ordinaire)

28. Le tableau 10 ci-après présente la position de trésorerie consolidée à court terme (trésorerie et équivalents de trésorerie) du Programme ordinaire de l'Organisation, établie en fin de mois, position effective jusqu'au 30 juin 2023 et prévisionnelle du 1^{er} juillet jusqu'au 31 décembre 2023. Tous les montants sont indiqués en millions d'USD.

29. Au 30 juin 2023, 48,5 pour cent des contributions au titre de 2023 avaient été acquittées, soit un taux de recouvrement inférieur à celui de l'année précédente à la même période (51,8 pour cent). Des précisions sur l'état des contributions courantes et des arriérés au 30 juin 2023 sont présentées dans le document portant la cote FC 198/INF/2.

30. Compte tenu des calendriers de paiement passés et du niveau de liquidités du Programme ordinaire au 30 juin 2023, la trésorerie de l'Organisation devrait être suffisante pour faire face aux besoins opérationnels jusqu'à la fin de 2023. Les prévisions actuelles sont établies par comparaison avec la situation générale de l'année précédente, qui est analogue, et elles sont susceptibles d'être ajustées lorsque les membres auront confirmé les dates de versement prévues. La réalisation des prévisions figurant au tableau 10 ci-après dépendra donc de la date de versement effective des plus grosses contributions dues pour 2023.

Tableau 10

